



## Conférence de Paris sur le climat Fiche 4

Date : 26 novembre 2015

---

### Financement climatique

**Les mesures de réduction des émissions et d'adaptation aux changements climatiques nécessitent un grand nombre d'investissements, et donc d'importants moyens financiers. C'est pourquoi le financement des mesures de politique climatique dans les pays en développement constitue un thème majeur des négociations internationales.**

Lors de la Conférence de Copenhague sur les changements climatiques en 2009, les pays industrialisés ont promis de mobiliser **jusqu'en 2020** la somme de 100 milliards de dollars par an, provenant de sources publiques et privées, afin de soutenir les mesures de politique climatique (investissements dans des sources d'énergie renouvelables, p. ex.) dans les pays en développement, notamment à travers le Fonds vert pour le climat (*Green Climate Fund, GCF*). À l'occasion de la première capitalisation du GCF, les pays donateurs se sont engagés à verser plus de 10,2 milliards de dollars. La Suisse a pour sa part annoncé une contribution de 100 millions de dollars, qu'elle versera en trois ans (de 2015 à 2017).

En vue de la conférence de Paris sur le climat, un groupe de dix-huit pays donateurs, présidé par la Suisse, a développé une méthode qui permet pour la première fois d'évaluer les flux financiers mobilisés pour le climat dans les pays en développement, qu'ils proviennent de sources publiques ou de sources privées. Sur la base de cette méthode, l'OCDE et le think tank Climate Policy Initiative (CPI) ont publié un premier état des lieux en septembre 2015.

En 2014, les fonds mobilisés par l'ensemble des pays donateurs s'élevaient déjà à 61,8 milliards de dollars (70 % de fonds publics, 3 % de garanties de crédits à l'exportation, 27 % de fonds privés). Cela montre que la communauté internationale est en bonne voie pour atteindre l'objectif de 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020.

L'objectif que les pays développés se sont fixé de réunir 100 milliards de dollars pour soutenir la politique climatique des pays en développement à partir de 2020 est ambitieux. Les investissements nécessaires à la politique climatique des pays en développement excèdent cependant nettement cette somme. Il est donc capital que tous les États réunis à Paris s'engagent à créer à la fois des conditions favorables aux investissements préservant le cli-

mat dans leur pays et un contexte général propice à une transition vers des investissements plus respectueux du climat à l'échelle mondiale.

En outre, l'accord de Paris sur le climat devra régler le financement pour **l'après 2020** en sus du montant garanti de 100 milliards de dollars.

### **Position de la Suisse**

- La Suisse est favorable à ce que tous les États s'engagent à consacrer des ressources à la politique climatique en fonction de leurs capacités.
- La Suisse reconnaît cependant que certains pays continueront d'avoir besoin d'une aide financière pour leurs mesures de politique climatique. Elle s'engage pour que tous les pays qui en ont les moyens apportent un soutien financier aux pays qui en ont besoin.
- Des financements publics et privés ainsi qu'une diversité d'instruments financiers sont nécessaires pour réaliser une politique climatique ambitieuse et efficace.
- Les marchés financiers jouent un rôle décisif dans la transformation nécessaire des infrastructures. C'est pourquoi le nouvel accord devra garantir des investissements plus respectueux de l'environnement en exhortant les États à créer les conditions favorables à cet effet.

### **Internet**

- [OFEV – Joint Statement on Tracking Progress Towards the 100 billion Goal](#)
- OCDE – [Climate Finance in 2013-14 and the USD 100 billion goal, a report by the OECD in collaboration with the Climate Policy Initiative](#)